



Conseil d'établissement

Séance extraordinaire du lundi 22 février 2021
Rencontre virtuelle à 18 h 30 par TEAMS

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Sont présents :

Vincent Archambault, parent, pavillon Sagard
Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables
Lyne Brouillette, responsable du SDG
Caterina Cianci, directrice adjointe, pavillon Sagard
Marie-Lise Dion, parent, pavillon des Érables
Stéphanie Dion, parent, pavillon des Érables
Geneviève Goupil, enseignante, pavillon des Érables
Marianne Jacques, parent, pavillon des Érables
Isabelle Janisse, enseignante, pavillon Sagard
Wafa Kaddour, éducatrice au SDG, pavillon Sagard
Alexandre Lavoie, directeur adjoint, pavillon des Érables
Nancy Martins, parent, pavillon des Érables
Elisa Montaruli, parent, pavillon Sagard
Marie-Josée Normandin, directrice
Alison Paradis, parent, pavillon Sagard
Laurent Phaneuf, éducateur, pavillon des Érables
Ana Salvarrey, parent substitut, pavillon des Érables
Nathalie Viens, parent, pavillon Sagard

Sont absents :

Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables
Gabriela Torres Ferreira, enseignante, pavillon des Érables/Sagard
Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard

Le quorum est constaté par la présidente.

Nathalie Viens est nommée secrétaire de la séance.

Stéphanie Dion présente le but de cette rencontre, à savoir faire le point sur la COVID à l'école et considérer la possibilité de communiquer avec les parents à la suite des turbulences vécues en raison du nombre de cas déclarés au pavillon Sagard et de la parution d'un article publié dans *La Presse* du 19 février.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Bien qu'il s'agisse d'une rencontre extraordinaire, les membres sont d'accord pour modifier l'ordre du jour en ajoutant les points « 2. Huis clos » et « 4. Informations ».

Sur proposition de Josée Bélanger appuyée par Marie-Lise Dion, l'ordre du jour amendé est adopté.

Les membres de la direction quittent la séance.

2. Huis clos

Les membres parents et enseignants discutent des intentions du CÉ dans le cadre de cette séance extraordinaire et formulent des pistes de contenu des messages clés autour desquels une lettre aux parents pourrait s'articuler. Sont également abordées quelques pistes de contenu qu'une lettre de la direction pourrait contenir.

Marie-Josée Normandin, Caterina Cianci et Alexandre Lavoie rejoignent les membres pour la suite de l'assemblée.

3. Pour discussion

3.1. COVID-19 : communication du CÉ aux parents

Après discussion, il est convenu que les messages clés de la lettre qui sera envoyée aux parents par le CÉ devraient s'articuler autour des deux points suivants : rappel que le CÉ est l'endroit où les parents peuvent exprimer leurs inquiétudes et trouver réponse à leurs questions (avec mention du courriel propre au CÉ) et qu'il offre tout son appui à la direction de l'école.

3.2. COVID-19 : communication de l'école aux parents

Il est suggéré à la direction de rédiger une lettre qui, dans un premier temps, rappelle aux parents son simple rôle d'intermédiaire dans la communication des décisions relativement aux cas de COVID dans l'école et qui, dans un deuxième temps, précise les rôles, par exemple celui de la Direction régionale de santé publique (DRSP). Il est par ailleurs suggéré d'y inclure certains éléments de définition (exemple : les divers risques) et d'y rappeler que l'école suit les règles et les décisions qui lui sont imposées.

Les membres discutent également de la possibilité d'expliquer aux parents pourquoi l'école demeure ouverte, malgré les récents cas déclarés.

Marie-Josée Normandin indique qu'elle va réfléchir à la pertinence de l'envoi d'une telle lettre.

4. Information : organisation scolaire 2021-22

Si le scénario actuel de la rentrée 2021-22 se concrétise, des classes seront fermées au pavillon des Érables. Or, ces fermetures engendreront des groupes à capacité maximale et même des dépassements dans certains groupes. Le CSSDM ne semble pas disposé à répondre favorablement aux propositions d'organisation scolaire déjà faites par l'école. Les enseignants sont inquiets pour la réussite et le bien-être des élèves, sachant que certaines difficultés ont été exacerbées par la pandémie et que ces derniers n'ont reçu aucune aide supplémentaire soit-elle pédagogique ou psychologique. Selon eux, cette attitude témoigne d'un manque de respect non seulement à l'égard de tous les élèves, qu'ils aient des besoins particuliers ou non, mais aussi du personnel enseignant et des parents.

D'emblée, les parents souhaitent se mobiliser pour appuyer les démarches des enseignantes et assurer tant aux élèves qu'aux membres du corps enseignant des conditions d'apprentissage optimales pour l'année 2021-2022.

5. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 44.

6. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 23 mars à 18 h 30 par TEAMS.

Stéphanie Dion
Présidente

Marie-Josée Normandin
Directrice

Nathalie Viens
Secrétaire